

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

G/SPS/W/149

10 août 2004

(04-3377)

---

## Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

### EXAMEN DU FONCTIONNEMENT ET DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SPS

#### Communication par les Membres de questions à examiner pendant l'examen

#### Note du Secrétariat

1. À sa réunion des 22 et 23 juin 2004, le Comité SPS a adopté une procédure et un calendrier pour l'examen du fonctionnement et de la mise en œuvre de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (l'"Accord"), conformément à la décision prise à la quatrième session de la Conférence ministérielle.<sup>1</sup> Conformément au calendrier convenu, les Membres ont été invités à identifier d'ici au 30 juillet 2004 les questions qu'ils souhaitaient voir traiter dans le cadre de l'examen. Les Membres suivants ont identifié des questions: les Communautés européennes, Cuba, la Nouvelle Zélande et la République populaire de Chine.

2. Les questions identifiées concernent:

- la transparence (article 7 et Annexe B);
- le traitement spécial et différencié (article 10);
- la régionalisation (article 6);
- la surveillance de l'utilisation des normes internationales (articles 3:5 et 12:4);
- les procédures de contrôle, d'inspection et d'homologation (article 8 et Annexe C);
- l'assistance technique (article 9);
- l'équivalence (article 4); et
- l'administration/la surveillance de la mise en œuvre de l'Accord SPS (article 12).

3. Les Membres ont également été invités à communiquer au plus tard le 30 juillet 2004 toutes observations écrites portant sur le document d'information établi par le Secrétariat<sup>2</sup> et/ou toutes demandes de renseignements d'ordre général sur des questions spécifiques additionnelles. À ce jour, aucune communication écrite n'a été reçue à cet égard.

4. Les Membres sont invités à communiquer d'ici au **12 octobre 2004** des documents portant sur les questions qu'il est envisagé d'examiner et à identifier toutes autres questions qu'ils souhaiteraient voir traiter pendant l'examen.

---

<sup>1</sup> G/SPS/W/147.

<sup>2</sup> JOB(04)/71.